Janvier 2011 – N°08

L'Echo Payrignacois

VŒUX 2011

Nous voici à l'aurore d'une nouvelle année, et dans ce monde de communication exponentielle qui met New-York ou Pékin sur le seuil de notre maison mais où nous sommes dans la plus totale ignorance de notre voisin d'en face ; l'ensemble de l'équipe municipale présente à chacune et chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour 2011. Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé, dans la joie et la sérénité, qu'elle vous apporte réussite dans vos projets et succès dans vos entreprises et qu'elle vous aide dans la réalisation de vos rêves.

Lucien Lafage

Avis d'information

ELEVEURS ATTENTION

Les formulaires de demande de l'Aide aux Ovins et l'Aide aux Caprins – Campagne 2011 auxquelles peuvent prétendre les éleveurs ovins et/ou caprins sont disponibles en mairie.

Attention !! Les imprimés de demande d'aide pour 2011 doivent être impérativement **déposés à la DDT 46 le 31 janvier 2011** au plus tard et donc déposés en mairie **avant le 26 janvier 2011.**

Lucien Lafage

VOTRE CŒUR ET NOUS

Durant l'été dernier le conseil d'administration de l'Association des Elus du LOT nous a sollicités pour savoir si nous souhaitions nous équiper en défibrillateurs automatisés externes, car on pouvait envisager une commande groupée.

Ce projet a été validé et est mené avec l'assistance du SDIS 46 (Service Défense Incendie et Secours du Lot). Les premières réunions qui se sont déroulées au mois de novembre ont permis d'identifié le matériel nécessaire et adapté.

Le choix s'est porté sur des défibrillateurs semi-automatiques qui seront livrés avec un boîtier mural, une pile longue durée, une paire d'électrodes adulte, un kit de premier secours.

Le coût complet unitaire de ces matériels ne devra pas dépasser les 2000 euros TTC hors subventions.

Concernant la réalisation d'actions de sensibilisation aux gestes de premiers secours à destination du public volontaire, le SDIS sera partenaire et encadrera ces formations.

Lucien Lafage

Pensées du jour:

Un homme n'est vieux que quand les regrets ont pris chez lui la place des rêves. (John Barrymore)

Il ne faut pas juger un homme sur ses fréquentations. Ne perdons pas de vue que Judas avait des amis irréprochables. (Ernest Hemingway)

Valérie Chiotti, vous accueille pour le secrétariat de la mairie. Bonne chance à Sandra qui a rejoint la CCQB.

Les horaires d'ouverture au public, du secrétariat, sont : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Permanence du Maire : chaque vendredi, de 10h à 12h

Rappel adresse mail mairie :
mairie.payrignac@wanadoo.fr

La chronique des écoliers

L'année scolaire de l'école de Payrignac

Le Père Noël a fait une halte a l'école, avec comme chaque année les bras chargés de cadeaux.

L' Association des Parents d'Elèves organise trois manifestations afin de financer le voyage de nos chères têtes blondes en Dordogne au mois de mars prochain.

Notez dans vos agendas :

Le **samedi 5 février** au soir aura lieu une représentation théâtrale

Le **dimanche 20 mars** : vide-grenier dans la salle socioculturelle

Le **samedi 9 avril** : soirée couscous dans la même salle socioculturelle de Payrignac.

Les parents d'élèves, les institutrices et surtout les enfants comptent sur votre participation !!

Infos….Infos…..Infos……..

PAYRIGNAC EN BOBINES

Jacques Prévert disait : « J'ai reconnu le bonheur au bruit qu'il faisait en partant ». C'est ce que nous ressentons en filmant modestement l'histoire et les traditions liées au patrimoine de notre commune et de notre région.

Vendredi 6 mai à 20h30 à la salle socioculturelle de Payrignac, l'association de conservation du patrimoine de pays « RENAISSANCE » vous invite à la projection des derniers films de Michel MARTY.

Venez nombreux partager avec nous, ces moments de nostalgie.

SEANCE GRATUITE

Au programme de cette soirée :

- Le peuple des abeilles	11 mn
- L'oiseau de verre	10 mn
- De fil en aiguille	4 mn
- Le petit chapiteau	13 mn
- Ombre et lumière	5 mn
Entracte	
- La véritable histoire du canard gras	17 mn
- Quand la machine était à vapeur	30 mn

Séance gratuite proposée par l'association de conservation du patrimoine de pays « RENAISSANCE »

APPEL A TEMOINS

En 2009 nous avons filmé la vie à Payrignac « PAYRIGNAC TERRE D'ENVIE ». Cette année nous allons vous projeter l'histoire de la ligne SNCF Gourdon-Sarlat, filmée en 2010 « QUAND LA MACHINE ETAIT A VAPEUR ».

Notre souhait est de vous proposer tous les ans un sujet traitant du patrimoine de Payrignac et de sa région.

Le prochain sujet pourrait être « L'HISTOIRE DES FOURS A PAIN ».

Depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, le pain a vécu maintes aventures. Sans remonter aussi loin, nous aimerions retracer ce que fût sa fabrication dans la campagne de notre commune avant la mécanisation.

Payrignac ne possède à notre connaissance, ni four banal, ni four communal, par contre nombreux sont les fours des particuliers.

Alors : si vous avez fait du pain, si vous connaissez des histoires et anecdotes le concernant, si vous possédez un four et si vous acceptez que nous venions le filmer, si vous faites encore aujourd'hui du pain comme autrefois.

Contactez nous : **Jean-Pierre LOCHE 05 65 41 49 70 ou Michel MARTY 05 65 41 35 23.**

Ruches et prédateurs

Le frelon asiatique est le prédateur de nos abeilles, nos ouvrières les plus précieuses car elles polonisent les fleurs et participent à la variété de notre nourriture et la diversité de notre environnement (fruits, légumes fleurs, etc.)

Le frelon asiatique est arrivé en France suite à des importations de poteries venues d'Asie. Il niche le plus souvent dans les arbres, mais on le rencontre aussi dans les charpentes de nos maisons, hangars et autres bâtiments.

La destruction du nid en hiver n'apporte pas grand-chose car les reines « fabriquées » avant l'automne quittent le nid et vont hiberner aux alentours dans les isolants de nos habitations et également très souvent dans les troncs creux des arbres pour passer un hiver sans être inquiétées par le froid.

La règle veut que ce soit le propriétaire du terrain sur lequel est fixé le nid de frelons qui doit supporter les frais de sa destruction. Cela peut être très vite onéreux, surtout si le nid est inaccessible et que pour l'atteindre, une nacelle soit nécessaire.

Leur vulnérabilité est maintenant reconnue en deux périodes de l'année, à savoir : (1) lors des premiers jours de beau temps après l'hiver à l'occasion d'une journée chaude qui peut être dès février ; les reines quittent leur hibernation et sont à la recherche de nourriture encore peu abondante ; c'est là que les pièges sont efficaces. (2) lors des derniers jours de beau temps d'octobre avant que les reines se terrent dans les endroits isolés à l'approche de l'hiver.

Il faut être prêt pour installer des pièges en versant sud de nos habitations, pièges où on aura pris soin de mettre du vinaigre de vin, de la bière brune, du panaché, etc.

Chaque frelon attrapé entre février et mars, c'est un nid potentiel éliminé et chaque nid comprend des centaines de frelons.

Alors au printemps ; piégeons !!!!!!

Tennis Club de Payrignac

Compte rendu du tournoi d'automne

Le 24 octobre 2010 a eu lieu le tournoi amical de l'automne 2010. Il sera facile et rapide de rendre compte de ce tournoi qui fut dominé par un vainqueur toute catégorie: la pluie, une pluie abondante, froide et continue, devant laquelle l'ensemble des joueurs s'est incliné et a déclaré forfait. Cependant, les joueurs gardant le moral, se sont retrouvés dans le local du tennis et ont commenté leurs exploits passés et à venir en prenant un "café spéculos". Puis chacun est retourné chez soi en promettant de se retrouver pour le tournoi amical de printemps.

Préparation du tournoi de printemps

Ce tournoi de double uniquement, aura lieu le 23 avril prochain, date choisie pour deux raisons : c'est le samedi de Pâques, seul jour non-festif où pourront être présents à la fois les vacanciers des régions parisienne et toulousaine ; il fera beau, c'est certain. Ses principes d'organisation seront les mêmes que ceux prévus pour le tournoi d'automne, notamment : pas de frais de participation, mais les joueurs devront utiliser leurs propres balles, le tableau sera adapté en fonction des joueurs présents le 23 avril à 8 h 45, lots et récompenses : la récompense principale sera le plaisir de jouer ensemble dans une ambiance conviviale, accessoirement quelques lots du tournoi d'été restant disponibles pourront être attribués.

La mode 2011 au tennis de Payrignac

La mode 2011 au tennis club de Payrignac va être dominée par le port d'un t-shirt conçu spécifiquement pour le club, mis en vente au prix de 12€. Ce t-shirt, outre qu'il est très beau, porte chance. Donc, non seulement les joueurs, mais aussi toute personne souhaitant avoir de la chance, peut (et doit) acquérir ce t-shirt ! Pour tout achat, se renseigner auprès d'Anne Prêcheur, au 06 20 11 57 51.

Initiation au tennis

Nous étudions la possibilité de créer une initiation au tennis pour les enfants de Payrignac et des environs. Suite aux contacts que nous avons pris et aux bonnes volontés qui se sont manifestées, nous prévoyons de faire un recensement des enfants qui pourraient être intéressés, via les écoles et les parents d'élèves. Si l'on pouvait réunir une vingtaine d'enfants et quelques parents ayant un peu de pratique du tennis, ces derniers, encadrés par un moniteur diplômé, feraient une initiation à tour de rôle, un ou deux après midi par mois. Que toute personne que ce projet intéresse veuille bien prendre contact avec Alain Griffe, au 05 65 41 20 96, ou François Prêcheur, au 06 07 12 00 85.

DES NOUVELLES DU STADE

Mais quelle mouche les a donc piqués ????

C'est ce que sont en droit de se demander les joueurs et dirigeants de l'U.S.P après la disparition de six panneaux publicitaires installés autour du stade.

Malveillance ? Vandalisme? Vol ? Toujours est-il que cet acte idiot et crapuleux porte grandement atteinte aux finances de notre club, celui-ci devant se rééquiper de nouveaux panneaux afin d'honorer les contrats des annonceurs. Mais faisons confiance aux enquêteurs pour éclaircir cette affaire même si elle ne paraît pas simple.

Résultats sportifs: où en sommes nous ????

Encourageants pour l'équipe fanion malgré un départ « mi-figue, mi-raisin ». En effet, sous la houlette de l'éternel Jean-Paul Gaubet prônant le beau jeu et l'esprit d'équipe, nos jeunes joueurs ont su tenir la dragée haute à pas mal d'adversaires et se hisser à la 4ème place de la 1ère partie du championnat.

Cerise sur le gâteau : en coupe Bondoux, après avoir éliminé deux concurrents de division supérieure, nos représentants vont se mesurer sur le « stade Guy Bras » le 30 janvier 2011 au club de Pradines-St Vincent-Douelle évoluant en division excellence. Beau match en perspective et quel challenge !

Pour l'équipe réserve, notons une belle 4ème place également en phase aller. Mais quel dommage de devoir déplorer l'absence trop fréquente de joueurs potentiellement titulaires et d'aligner ainsi un onze différent tous les dimanches. Si tout le monde voulait s'en donner la peine, nul doute que ce groupe pourrait prétendre à d'autres ambitions. Alors, un peu de sérieux et de solidarité pour la deuxième partie du championnat et chacun trouvera du plaisir à fouler les pelouses lotoises.

Et nos chers petits ????

Eh bien figurez-vous que cela ne va pas si mal que cela pour eux. Même si le départ de la saison a été compliqué, les dernières sorties en plateau ont mis en évidence les nets progrès de nos jeunes pousses, concrétisant ainsi le formidable travail des éducateurs. Raison de plus alors pour élargir les structures avec d'autres clubs voisins et se diriger vers une vraie école de foot où nos jeunes pourront s'épanouir dès l'âge de 5 ans et ce jusqu'à 18 ans.

En souhaitant que toute ces bonnes résolutions verront prochainement le jour, l'U.S.P. vous souhaite à toutes et à tous une très BONNE ANNEE 2011 !

Jacques Gaussinel

Infos….Infos…..Infos……..

Bientôt complet

A peine fini l'Hôtel d'Entreprises réalisé par la CCQB sur la zone artisanale de Cougnac affiche presque complet : deux entreprises sur les trois possibilités d'accueil viennent de s'y installer :

Solar System de Mr Koenders

Bois et Matières de Mr Rogeret.

Miam…. Miam……..

En prévision de la Chandeleur, Sylvie la cantinière préférée de nos écoliers vous propose sa recette de crêpes :

300 g de farine, 3 œufs, un demi-litre de lait, un demi verre de bière et une pincée de sel.

A garnir au choix de fromage, jambon, sucre, confiture, miel … rhum ou autre liquide issu de la distillation de fruits fermentés … réservés aux plus grands !!

Bon Appétit.

ORDURES et TRAITEMENTS

Le rapport annuel d'activité de l'exercice 2009 du SYMICTOM (Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures ménagères) nous donne quelques intéressantes informations sur le traitement de nos déchets. Malgré une nette amélioration de la qualité des déchets recyclables : taux de refus en 2009 : 26,10 % contre 28,56 % en 2008 ; le coût de traitement a globalement augmenté. La performance par habitant est de : 51,90 kg en 2009 pour 54,01 kg en 2008.

Malgré l'augmentation des coûts, les taux de TEOM (taxes enlèvement ordures ménagères) pour 2010 ont diminués pour la 4éme année consécutive.

Afin de maitriser l'augmentation des coûts, dus entre autres à la fermeture du CET (centre d'enfouissement technique) de Dégagnac et à la modification des grilles pour les tarifs de « rachats » des déchets recyclables ; les efforts sont à continuer sur la diminution des ordures ménagères en favorisant le compost notamment et en poursuivant l'amélioration de la qualité des déchets recyclables.

Dans cet ordre d'idée et pour une première durée de six mois, le Lot va être l'objet d'une expérimentation pilote dans le but de récupérer à fin de recyclage tous les petits déchets métalliques (capsules de café, feuilles d'aluminium, etc....). Démarche clé dans la préservation de notre environnement. Pour l'avenir de la planète : trions !!!!

Cache poubelle ou cache misère ?!

En 2011 impliquons-nous davantage dans le tri de nos déchets, nous en serons récompensés.

L'EAU et la LOI

La réglementation qui s'applique à la distribution d'eau potable a fait l'objet de plusieurs lois et ou recommandations qui ont tardés à être mises en œuvre.

L'application de l'article L.131-1 du Code de la Santé Publique fait obligation aux collectivités de mettre en place un périmètre de protection autour des captages d'eau publics, leur réalisation devait être terminée fin 2010.

Par délibération du 22 octobre 2006, le Conseil Municipal de Payrignac marquait sa volonté d'engager une procédure administrative de protection du captage de « Combe Fraîche », captage alimentant la majeure partie de la commune. Au fil du temps plusieurs éléments et constatations sont venus compliquer la démarche. En 1er lieu est apparu le fait que dès que nous subissons un fort épisode pluvieux, notre source présente une turbidité importante. Pour pallier à ce problème et aussi sécurisé notre approvisionnement en eau potable notre château d'eau de Cougnac a été relié au réseau du Syndicat Mixte de la Bouriane, de Payrac et du Causse au travers des canalisations alimentant Gourdon. Cette « faiblesse » nous amène à acheter bon an mal an autour de 50 % de l'eau utilisée sur la commune au Syndicat Mixte de la Bouriane.

Du fait de la capacité de production de la source et de sa turbidité ponctuelle, ce captage ne représente pas une « ressource » importante pour le territoire ; du fait de ce classement il n'y avait à attendre aucune aide de l'Etat ou de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de ce périmètre de protection ; opération complexe et très onéreuse.

Apres avoir pesé longuement le pour et le contre, la décision a été prise par le conseil municipal à l'unanimité d'arrêter le pompage de « Combe Fraîche » au 1er janvier 2011.

Donc, depuis le début du mois, l'ensemble de la commune est alimenté par le Syndicat de la Bouriane. Ce changement n'aura aucune incidence sur la facture du consommateur, car lors du renouvellement du contrat de gestion du délégataire, à savoir la SAUR, le 1er janvier 2010, cette éventualité avait été traitée en option et donc prévue.

Lucien Lafage

Infos….Infos…..Infos……..

HONNEUR AUX ANCIENS COMBATTANTS

Lors des cérémonies de commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918, trois payrignacois anciens combattants de la guerre 1939/1945 ont reçus le Diplôme d'Honneur aux Combattants de l'Armée Française.

Mr Michel Pio, Président de l'association locale des Anciens Combattants a remis à Mr Georges Lhottellier son diplôme d'honneur au cours de la cérémonie de commémoration au Monument aux morts de Payrignac.

L'état de santé des deux autres récipiendaires ne leur permettant pas de venir à la cérémonie, l'après midi du 11 novembre, Mr Pio accompagné du trésorier de l'association et de Mr le Maire, s'est rendu aux domiciles de Mr Henri Brugié aux Encabanés et de Mr Maurice Welch à Cougnac pour leur remettre également en main propre leur diplôme d'honneur, des moments pleins d'émotions !!!!!

Marie-Claude Vielcastel

Assemblée Générale et Galette des Rois des Gais Lurons de Payrignac

L'Assemblée générale s'est tenue le samedi 8 janvier 2011 à 14 h à la salle socio culturelle avec une forte participation des adhérents. Après les propos de bienvenue et les souhaits du président, une minute de silence a été observée en la mémoire des disparus au sein du club en 2010. Un compte rendu détaillé d'activité et de trésorerie de l'année écoulée a été présenté. Ces rapports ont été votés à l'unanimité.

Un vote pour le remplacement des cinq sortants du conseil d'administration a permis à cinq nouveaux élus d'intégrer le groupe afin de poursuivre la bonne aventure avec les Gais Lurons.

Et ainsi d'honorer au plus juste le programme 2011, avec ses repas, loto, belotes, sorties et voyages, de quoi occuper du monde plein de bonne volonté.

S'en est suivi d'un moment de convivialité par la dégustation de la traditionnelle galette des rois accompagnée d'un bon pétillant pour ne rien gâcher.

Christian Chavaroche

Infos…Infos….Infos…...

CONSEIL GENERAL ET TAXES

Lors de ses dernières séances, le Conseil Général a procédé à la répartition de la taxe additionnelle communale aux droits de mutation. Cette taxe est redistribuée aux communes de moins de 5000 habitants selon une grille de critères. Le volume de ressources de ce fonds connaît pour l'exercice 2009 une baisse de 30,82 % par rapport à 2008. Néanmoins, c'est 7746.46 euros qui viennent abonder les finances de la collectivité.

Lucien Lafage

Point Pizza :
PIZZA BELLUNO, tous les lundis soir sur la place de l'école, vous proposera ses pizzas à emporter.
Commande et réservation :
Tel : 06.08.35.78.46

Les taxis de la Bouriane :
Transports médicalisés et privés sont à votre disposition, jour et nuit
Tel : 05.65.41.17.57

FLEURS ET JARDINS

Au concours 2010 des villes, villages et maisons fleuris dans notre commune, Mme Suzanne Brunner du bourg s'est vue décernée le Premier Prix pour le fleurissement de sa maison.

Nos joies…Nos peines

Naissances :
Morgan Alexis ARDIT
Jules Antoine MALEVILLE

Décès :
Mr Pierre FAUVEL